

ACCUEILLIR DES ADULTES EN GRANDE PRECARITE A LA FERME, POURQUOI PAS CHEZ VOUS ?

Accueillir dans sa ferme un adulte en situation difficile, c'est

- Lui offrir la possibilité de rompre avec son contexte quotidien, si ce dernier est facteur d'instabilité, de mal être ou d'exclusion.
- Lui permettre de vivre quelques temps dans un environnement de vie en plein air, et lui donner l'occasion d'un contact avec la nature.
- Vivre en famille avec lui/elle et favoriser son intégration et sa socialisation,
- Le considérer comme un homme ou une femme 'ordinaire'. Il ne s'agit pas de remplacer l'éducateur ou le personnel médico-social qui assure l'accompagnement habituel.
- A travers les activités de la vie quotidienne, le sensibiliser et l'éduquer à l'environnement naturel et à sa préservation, ainsi qu'à la qualité de l'alimentation.
- Lui faire découvrir les métiers agricoles et les activités de la vie à la ferme, mais aussi toutes les activités qui existent alentour. Et parfois cela peut aller jusqu'à l'accompagner vers une formation aux métiers de type agricole ou artisanal (stage, ...)

Qui sont les personnes concernées ?

Des adultes, hommes et femmes, parfois avec enfants, accompagnés par des associations à vocation sociale, sous contrôle des services sociaux. L'association Aurore est ainsi devenue notre interlocuteur pour l'organisation de séjours à la ferme.

Fondée en 1871, reconnue d'utilité publique en 1875, l'association Aurore a pour buts, tant au niveau national qu'europpéen, la réinsertion et/ou la réadaptation sociale et professionnelle des personnes que la maladie, l'isolement, les détresses morales ou matérielles, un séjour en prison ou à l'hôpital ont conduites à une situation d'exclusion et/ou de précarité. L'association en chiffres : 700 salariés, 3 champs d'activités : Héberger Soigner & Insérer, 60 services, 10.000 personnes hébergées et/ou accompagnées chaque année.

En pratique

L'accueil consiste à héberger la personne (ou le couple) pendant une dizaine de jours, dans la famille.

Les séjours peuvent être reconduits si l'accueilli et l'accueillant le souhaitent et si le service d'accompagnement d'Aurore y est favorable.

Les accueillants sont indemnisés de leurs frais. Les dispositifs financiers étant à renégocier chaque année, la base est de 30 euros/jour mais nous, Civam, cherchons à atteindre 50 €/j pour reconnaître le temps passé avec les personnes, qui ne se limite pas à l'hébergement.

Aucun agrément spécifique (ASE, DDJS, ...) n'est imposé. Chaque candidature fait l'objet d'une rencontre préalable. Une convention entérine ensuite le partenariat entre vous, les Civam et Aurore.

Des journées de formation-échanges sont organisées par les Civam.

Comment faire ?

Vous souhaitez davantage d'information ? Cela vous intéresse ? Faites-vous connaître auprès de :

(FNCIVAM) 06 42 83 80 87 – (FRCIVAM Auvergne) 04 73 61 94 04 – (CILDEA – Rhône-Alpes) 04 77 97 30 08 –
(Civam Semailles - Midi Pyrénées) 05 63 30 62 17

Ou auprès de : sylvie.robert@educagri.fr



Des agriculteurs ont déjà expérimenté ces accueils chez eux en 2009

L'accueil social à la ferme recouvre des pratiques variées allant de l'accueil d'enfants à celui d'adultes en situation de rupture sociale, économique ou familiale. Pour eux, être reçus dans une ferme, c'est d'abord pouvoir vivre dans une famille ordinaire, qui a un regard différent de celui des personnels qu'ils/elles côtoient chaque jour. C'est l'occasion de changer de vie, pendant quelques jours, de participer à des activités souvent inhabituelles pour eux. Surveiller des animaux, aider au jardin, bricoler, donner un coup de main aux clôtures, ..., autant d'occasions de se rendre utiles et de retrouver une estime de soi souvent bousculée. Et qui sait, cela peut donner des idées et aider à remobiliser des personnes qui ont parfois perdu goût à la vie. Les valeurs défendues par les Civam¹ trouvent du sens dans ces accueils, aussi riches pour les accueillis que pour les accueillants !

1 Centres d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural



Plus d'infos sur le dispositif :
www.civam.org